



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Elles auront lieu le dimanche 23 avril pour le 1^{er} tour et le dimanche 7 mai pour le 2^{ème} tour.

Distributions des cartes électorales

Nous avons procédé à une refonte des listes électorales principales et complémentaires début mars. A cette occasion, de nouvelles cartes électorales ont été éditées et vous seront distribuées à votre domicile dans les prochains jours.

Création d'un second bureau de vote

Le nombre d'habitants de la commune ayant augmenté, un second bureau de vote a été créé dans la salle des fêtes.

Vous ne changerez donc pas de lieu pour voter.

Les électeurs de la commune ont été répartis en deux groupes par ordre alphabétique :

Votre nom de famille (nom de jeune fille pour les femmes mariées) débute par une lettre allant de A à G : vous voterez au bureau de vote n°1.

Votre nom de famille (nom de jeune fille pour les femmes mariées) débute par une lettre allant de H à Z : vous voterez au bureau de vote n°2.

Le bureau de vote auquel vous êtes rattaché est mentionné par le chiffre 1 ou le chiffre 2 sur votre carte électorale (au-dessus de votre signature).

L'accès sera commun aux deux bureaux de vote. Lors de votre arrivée, vous serez dirigé par un assesseur vers la table de décharge qui vous concerne.

Pièces à présenter

Les électeurs devront **obligatoirement se munir d'une pièce d'identité avec photo**. La présentation de la carte électorale est vivement conseillée afin de faciliter le fonctionnement du bureau de vote.

Horaires d'ouverture des bureaux de vote

Par décret en date du 24/01/2017, l'horaire d'ouverture des bureaux de vote a été modifié : le scrutin sera **ouvert à 8h et clos à 19h**.

Pour les électeurs qui ne peuvent pas se déplacer, une procuration peut être établie en Gendarmerie.

Le formulaire est disponible en ligne - <http://vosdroits.service-public.fr>

TRAVAUX AVENUE DES ALBÈRES – RECTIFICATIF

Rectificatif concernant le transport en commun et le transport scolaire

Transport scolaire : l'arrêt de bus du lotissement les Hauts Plateaux sera provisoirement fermé. Le ramassage (écoliers, lycéens, étudiants) sera effectué uniquement **aux arrêts Place de la Poste et Avenue du Stade**.

Transport en commun : la ligne 380 Passa-Thuir-Perpignan sera assurée **uniquement à l'arrêt de bus Avenue du Mas Deu**.

STATIONNEMENT

Afin de faciliter la circulation des véhicules sur l'itinéraire de contournement mis en place pour la durée des travaux, il est vivement recommandé de ne pas **stationner sur les différentes voies de déviation, plus particulièrement quartier Ste Madeleine**.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **mardi 11 avril**.
Se faire inscrire en Mairie, au plus tard, le vendredi 7 avril avant 12h.

FERMETURE MAIRIE

En raison des fêtes de Pâques, le secrétariat de la Mairie sera exceptionnellement fermé vendredi 14 avril après-midi et les services techniques ne fonctionneront pas.

DÉCHÈTERIES DE THUIR ET DE TROUILLAS

Elles seront fermées les **lundis 17 avril, 1^{er} mai, 8 mai ainsi que le jeudi 25 mai et le lundi 5 juin**.

Déchèterie de Trouillas : Tél. 04.68.08.53.31

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets ménagers sera maintenue **les lundis 17 avril – 8 mai et 5 juin**.

Celle du **lundi 1^{er} mai** (fête du travail) sera avancée au **samedi 29 avril**.

DÉGRÈVEMENTS DES IMPÔTS DIRECTS

Dégrèvements de la taxe foncière sur des vignes classées en zone sinistrée.

Le Département des Pyrénées Orientales a connu une période de sécheresse persistante de l'automne 2015 à la fin de l'été 2016 engendrant des pertes de récolte pour les viticulteurs.

A ce titre, des dégrèvements de la taxe foncière ont été prononcés.

La liste des parcelles concernées sur la commune est consultable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE FA SI LA LIRE

A l'occasion de la Sant Jordi, patron de la Catalogne, fête du livre et de la rose, l'association Fa si la lire vous proposera de nouveaux livres le samedi 22 avril. Une rose sera offerte aux lecteurs présents à la bibliothèque.

FÊTE DU ROSAIRE

Cette année, exceptionnellement, la fête du village (fête du Rosaire) n'aura pas lieu en raison des élections présidentielles. En effet, le 23 avril et le 7 mai la salle des fêtes sera exclusivement réservée aux bureaux de vote.

COMMÉMORATIONS

Dimanche 30 avril : Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

A cette occasion, une gerbe sera déposée au Monument aux Morts

Départ du cortège à 10h 30, Place de la Mairie.

Un apéritif servi à la salle Dagobert clôturera cette cérémonie.

Lundi 8 Mai : 72^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

Une gerbe sera déposée au Monument aux Morts : rassemblement du cortège à 10h 30 – Place de la Mairie.

Quête du bleuet de France.

Un vin d'honneur servi à la salle des mariages de la Mairie clôturera cette cérémonie.

PIZZA ROSA

M. SALOME Gilles, gérant de la S.A.R.L. PIZZA ROSA, assure chaque vendredi de 17h à 21h 30 la vente ambulante de pizzas sur la place de la poste.

En raison des travaux effectués à l'Avenue des Albères, il informe son aimable clientèle que **son camion sera stationné au 2 Avenue de la San Joan sur le parking du groupe scolaire communal pendant toute la durée des travaux.**

Nouveau numéro de téléphone : 06.29.72.31.66

PRODUCTEUR « LA FONTAINE ROUGE »

Marie et Dominique GARCIA vous informent de la réouverture saisonnière de leur stand de vente de fraises, cerises et légumes à compter de mi-avril.

Ouverture du lundi au vendredi de 17h à 19h – Traverse de Thuir

BOULANGERIE – PÂTISSERIE « LA CÂLINE »

Le boulanger informe son aimable clientèle que la boulangerie sera exceptionnellement ouverte le **lundi 17 avril** (Pâques) aux horaires habituels.

ESCALE BEAUTÉ

Soins esthétiques.

Renseignements : Vanessa MAZA – Rte du Mas Sabole

Tél. : 06.22.22.85.09

CLUB DE CHIENS

Monsieur Jacques SAURIN fait part de sa nomination en tant que délégué départemental du Club de Chien du Berger Allemand. Membre du groupement sportif des éleveurs et amateurs de la race, affilié à la centrale canine reconnue d'utilité publique, M. SAURIN (6 avenue du Canigou) est à votre disposition pour tous renseignements sur les activités et manifestations organisées par ce club.

ENQUÊTE SUR LES MÉNAGES

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

FLASH – Rappel

Présidents d'Association, artisans, commerçants : pour toute information à communiquer dans un flash, n'oubliez pas de faire parvenir votre article le mois précédant sa parution qui intervient généralement entre le 10 et le 15 du mois.

D'autre part, il n'est pas possible, de faire paraître une manifestation qui n'a pas été signalée par les organisateurs.

INFO AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Venez découvrir dans votre agence Postale la monnaie de Paris sur le thème : « La France » par Jean Paul GAULTIER, ainsi que la pièce du Roussillon Dansant où un couple de marins danse la sardane au pied du Castillet.

